

Département des Bouches du Rhône

Arrondissement d'Aix en Provence

N° 2024\_1\_11

**Objet : Désignation des membres de la commission de délégation des services publics et des concessions**

**VOTE  
UNANIMITE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil Municipal de la Commune de

**LA FARE LES OLIVIERS**

**Séance du 8 février 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le huit du mois de février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de La Fare-les-Oliviers, a été assemblé au Centre culturel Jean BERNARD, sur la convocation qui lui a été adressée par le Premier Adjoint, Maire par intérim.

Etaient présents : M. YERPEZ Joël, Mme GARCIA Chantal, M. LOMBARDO Yves, M. MARCILIAC Jérôme, Mme SEILER Myriam, M. AGARD Christophe, Mme WECKERLIN Carine, Mme MESTRE Marie-Aude, Mme BARATA Silvia, M. MORGANTE Michel, Mme ROSMARINO Laurence, M. SPINELLY Eric, Mme DELOUS Céline, M. DI-SAPIO Lionel, Mme BAUMANN Claude, M. LEGUEVACQUES Benjamin, Mme CLAUZEL Nathalie, M. PALMERINI Denis, Mme GIORSETTI Marie-Laure, M. LAFORCE Christian, Mme MERZOUGUI Noura, M. BARBAROUX Charly, Mme VALLET Christine, M. MARTIN Patrice, Mme THORN Marguerite, M. CRUZ Gérard, Mme DAHMAN Hinda, M. SARDA Stéphane et Mme DORELON-TRANCHARD Céline

Etaient Absents donnant pouvoir :

Etaient Absents excusés

Etaient Absent :

Secrétaire de la séance : Mme Chantal GARCIA

## Désignation des membres de la commission de délégation des services publics et des concessions

Conformément à l'article L1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux qu'il convient de procéder à l'élection de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants de la commission de délégation des services publics et des concessions au scrutin secret à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Monsieur le Maire rappelle que, lors du vote, les listes ne peuvent être panachées et l'ordre de présentation des noms doit être respecté, sous peine de nullité du bulletin.

Il invite ensuite à procéder à l'élection des cinq délégués titulaires et cinq délégués suppléants devant composer la commission de délégation des services publics et des concessions. Monsieur le Maire étant Président de fait de cette commission.

Pour procéder à l'élection de ces membres, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de constituer une seule liste.

Une seule liste est présentée :

### Titulaires

M. Joël YERPEZ  
M. Charly BARBAROUX  
M. Christophe AGARD  
Mme Chantal GARCIA  
M. Gérard CRUZ

### Suppléants

Mme Myriam SEILER  
Mme Marie-Aude MESTRE  
M. Yves LOMBARDO  
Mme Carine WECKERLIN  
M. Stéphane SARDA

Monsieur le Maire invite ensuite à procéder à l'élection des cinq délégués titulaires et cinq délégués suppléants devant composer la commission de délégation de services publics et des concessions.

D'un commun accord avec l'ensemble des élus, le vote s'effectue à main levée pour la liste unique.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

**ELIT par 29 voix** comme représentants du conseil municipal les cinq délégués titulaires et cinq délégués suppléants pour composer la commission de délégation de services publics et des concessions.

### Titulaires

M. Joël YERPEZ  
M. Charly BARBAROUX  
M. Christophe AGARD  
Mme Chantal GARCIA  
M. Gérard CRUZ

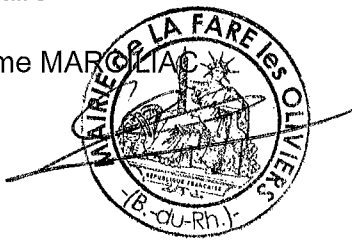
### Suppléants

Mme Myriam SEILER  
Mme Marie-Aude MESTRE  
M. Yves LOMBARDO  
Mme Carine WECKERLIN  
M. Stéphane SARDA

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme.

Le Maire

Jérôme MARCILIAC



La secrétaire de séance

Chantal GARCIA

